Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Changement de poste

Par Didine 69

Bonjour

Je travaille depuis 17 ans dans une ehpad,à l unités protéger (UVP).
LA directrice veut nous faire tourner dans les autres étages de l établissement.Je ne veut pas changer d étage.
Mon contrat de travail stimule bien, au secteur UVP.
Ma question est , puis je refuser d aller travailler dans les étages ?
Merci

Par morobar

BonjOUR?
Oui vous pouvez.
L'employeur peut-il licencier pour ce motif ?
Oui il peut.

Par Didine 69

Bonjour

Quelle recours pourrais je avoir?
Envoyé, une lettre à ma directrice ?

Cordialement

Par morobar

Bonjour,
J'ignore ce que vous voulez écrire, mais c'est en général une mauvaise idée.
Alors soumettez votre projet de lettre à un avocat ou à un défenseur syndical, afin d'éviter des bêtises qui vous enverront directement à Pole emploi.

Par Prana67

Bonjour,

Si c'est juste un changement d'étage mais que vous continuez le même métier vous ne pouvez pas refuser, sauf si votre contrat stipule que vous travaillez exclusivement à tel étage.